

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration mardi 6 juillet 2021 à Montmarault

Présents :

Mesdames DELECRAY Huguette, FOUGEROUZE Anie ; Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, BOYER Raymond, HENRY Jean-François, ROBERT-TRAHAN Alain, THUAULT Jean-Pierre, VERRON René, VILLECOURT Louis

Excusés

Mesdames BARDET Chantal, FAVIER Camille ; Messieurs DERET Jean, PLUME Jean, POURVOYEUR Michel

Suite à la pandémie liée au COVID19 que nous venons de vivre, notre association reprend son activité ce jour.

Le président demande une minute de silence pour nos collègues décédés depuis le dernier conseil d'administration.

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 13 février 2020

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, ce compte rendu est adopté à l'unanimité de ces derniers.

Point sur les adhésions à l'AAMAA 2020-2021

Suite aux dernières élections municipales de 2020, nous recensons 35 nouvelles adhésions. Parmi nos anciens adhérents, 65 ont versé leur cotisation pour l'année 2021. Il reste 16 adhérents qui n'ont pas réglé cette dernière. Notre effectif aujourd'hui est de 101 membres. Un courrier de relance sera adressé avec la convocation à notre congrès aux 16 adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation 2021. Après examen de la répartition géographique de nos adhérents, nous constatons que nous n'avons pas d'adhérent sur le territoire des trois communautés d'agglomération. Nous avons de grandes difficultés pour contacter les anciens adjoints au maire, c'est pourquoi nous allons adresser un courrier au président de chaque communauté d'agglomération en leur demandant de nous préciser les coordonnées de ces anciens adjoints. Un appel à candidature sera également réalisé lors du prochain congrès et dans l'article de presse qui relatera cet événement.

Les membres du conseil d'administration seront désignés comme référent sur le territoire de leur communauté d'agglomération.

Point financier

En 2019 notre bilan présentait un excédent de 53,72 €. En 2020 notre bilan présente un excédent de 678,89 €. Ce dernier s'explique par la baisse de notre activité durant cette période. Les produits sont constitués du montant des cotisations, une redevance publicitaire et le résultat des produits financiers pour un montant global de 1 747,46 €. Les charges représentent les frais liés à la cotisation à notre fédération, la FAMAF et les frais de fonctionnement pour un montant global de 1 068,57 €.

Renouvellement du tiers sortant

Le tiers sortant est composé de : Mesdames BARDET Chantal, DELECRAY Huguette, FOUGEROUZE Anie ; Messieurs PLUME Jean, VILLECOURT Louis Tous ces administrateurs se représentent à cette élection. Un appel à candidature sera adressé à chaque adhérent lors de l'envoi de l'organisation du congrès 2021.

Préparation du congrès 2021

Ce dernier aura lieu le samedi 11 septembre à Montaigu-le-Blin.

9h15 accueil des congressistes

Emargement des listes, remise des bulletins de vote pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

Café viennoiseries offerts par la commune de Montaigu-le-Blin

9h45 accueil par le président de l'AAMAA et le maire de Montaigu-le-Blin

9h45 départ des accompagnants pour la visite du château médiéval, une participation financière nous sera demandée pour prendre en charge le ou les guides

10h00 assemblée générale ordinaire

12h15 déjeuner à l'Auberge des Tureaux

Menu

-Kir avec ses feuilletés

-Dos de lieu sur lit de choucroute sauce chorizo

-Carbonade flamande moutarde pain d'épice et bière
-gratin

-fromage blanc ou plateau de fromage

-omelette norvégienne flambée en salle

Vins blanc rouge et café

Vers 15h30 visite du village

17h00 clôture du congrès

Une participation de 30 € nous sera demandée pour participer au nettoyage de la salle après le congrès. Pour chaque participant, il sera demandé une participation de 30 €. Les autres frais seront pris en charge par notre association.

Les personnalités invitées seront les suivantes : Monsieur le président de la FAMAF, Monsieur le maire de Montaigu-le-Blin et son adjointe, Monsieur le Préfet de l'Allier, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la présidente de l'ADM03, Monsieur le Député, Messieurs les Sénateurs, Monsieur le Président de la communauté de communes et les conseiller départementaux du canton.

Journal de liaison n°7

Ce dernier est en cours de finalisation. Il sera remis à chaque congressiste lors de l'emargement. Ceux qui ne pourront pas être remis ce jour seront adressés par courrier à nos adhérents.

Bilan des pin's

Il ne reste pratiquement plus de pin's de l'AAMAA en stock. La recherche d'un fournisseur pour reconstituer notre stock est en cours.

Mariannes du civisme élections municipales 2020

La FAMAF nous a adressé les Mariannes des civismes afin de récompenser les communes de l'Allier pour leur taux de participation à cette élection. Elles seront remises lors du salon des Maires qui se déroulera le 15 octobre 2021 à Avermes.

Le palmarès est le suivant :

Commune de 1 à 100 habitants	Saint-Eloy d'Allier	94,83 %
Commune de 101 à 250 habitants	Vernusse	89,66 %
Commune de 251 à 500 habitants	Autry-Issards	83,58 %
Commune de 501 à 1000 habitants	Mariol	73,94 %
Commune de 1001 à 3500 Habitants	Cérilly	65,31 %
Commune de plus de 3501 habitants	Saint-Pourçain-sur-Sioule	51,95 %

Question diverse

Monsieur Maurice BAQUIER nous interpelle sur la situation des jeunes face au COVID et leurs difficultés rencontrées. Il nous sollicite afin d'accorder une participation financière à une association qui aide les jeunes en difficulté. Après échange avec les membres présents du conseil d'administration, il est décidé d'attribuer une aide de 1000 €. Monsieur Maurice BAQUIER se rapprochera du rectorat et nous proposera une liste d'associations susceptibles de bénéficier de cette aide. Le choix sera réalisé lors du prochain conseil d'administration.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **Lundi 6 septembre 2021 à 10h00 à Montmarault.**

La séance est levée à 12h30.